

AGRODEP Data Report 02

September 2014

**LA MATRICE DE COMPTABILITE SOCIALE DE
L'ECONOMIE SENEGALAISE EN 2011**

**Ismael Fofana
Mamadou Yaya Diallo
Ousseynou Sarr
Abdou Diouf**

Version 2

AGRODEP Data Reports are designed to document AGRODEP datasets. They are intended for use by AGRODEP members in order to understand technical aspects of the data. The Data Reports have been peer reviewed but have not been subject to a formal external peer review via IFPRI's Publications Review Committee; any opinions expressed are those of the author(s) and do not necessarily reflect the opinions of AGRODEP or of IFPRI.

Table of Contents

1. Introduction.....	3
2. Le Tableau des Ressources et des Emplois	5
3. La MCS Standard	6
3.1 Réorganisation et ajustement des comptes du TRE.....	6
3.2 Le compte de l'Etat.....	8
3.3 Le compte du reste du monde	10
4. Représentation détaillée des comptes de la MCS.....	14
4.1 Ventilation du revenu mixte.....	14
4.2 Le compte des institutions privées	15
5. Ajustement et équilibrage de la MCS	17
Conclusion.....	20
Références	22
AGRODEP Data Reports Series	24

Abstract

The document describes the construction of a Social Accounting Matrix (SAM) for Senegal. The SAM is based upon the 2011 national accounts statistics and provides a consistent framework for growth and employment policies assessment. It is developed in three stages. First, a standard SAM merges three national accounts tables - the supply and use table, the government finance statistics, and the balance of payments - into one consistent framework. Second, the second Senegal Poverty Monitoring Survey conducted in 2011 provides relevant information for detailed representation of the SAM factors and institutions accounts. Third, the adjustment and balancing procedure establishes a consistency between the various sources of information. The 2011 SAM for Senegal is composed of 120 accounts divided into 35 industries; 35 products; 19 production factors including 17 categories of workers distinguished by the level of education and training; 6 taxes and margins accounts; 23 institutions accounts including 20 representative categories of households distinguished by the geographical location – urban and rural – and the consumption decile category; and 2 accumulation accounts – the gross fixed capital formation and changes in inventories.

Résumé

La matrice de comptabilité sociale (MCS) issue des comptes nationaux de 2011 offre un cadre comptable cohérent pour l'analyse des options stratégiques de croissance économique et d'emploi au Sénégal. Elle a été élaborée en trois étapes : d'abord, une matrice standard a regroupé trois tableaux des comptes nationaux de 2011, à savoir le tableau des ressources et des emplois, le tableau des opérations financières de l'Etat et la balance des paiements ; ensuite, le traitement des données de l'enquête de suivi de la pauvreté au Sénégal de 2011 a permis une représentation détaillée des comptes de facteurs et de ménages ; enfin, la procédure d'ajustement et d'équilibrage de la MCS a permis d'établir une cohérence entre les diverses sources d'information. La MCS de l'économie sénégalaise en 2011 présente 120 comptes répartis en 35 comptes de produits pour autant de branches économiques ; 19 comptes de facteurs productifs dont 17 catégories de travail distingués selon les niveaux d'instruction et de formation des individus ; 6 comptes de taxes et marges ; 23 comptes institutionnels dont 20 catégories représentatives de ménages distinguées par milieu de résidence et par décile de consommation ; et 2 comptes d'accumulation, dont la formation brute de capital fixe et les variations de stocks.

1. Introduction

La Matrice de Comptabilité Sociale (MCS) est un tableau à double entrée qui retrace les comptes économiques d'une région ou d'un pays au cours d'une année. Elle présente une vision d'ensemble de la structure d'une économie et des flux économiques qui y prennent place. Une MCS se présente sous la forme d'une matrice carrée avec des flux de recettes enregistrés en ligne et des flux de dépenses en colonne. Selon le Système de Comptabilité Nationale (SCN) de 1993 « la matrice de comptabilité sociale est un outil permettant de présenter les comptes du système de comptabilité nationale sous une forme matricielle qui développe les interrelations entre le tableau des ressources et des emplois et les comptes des secteurs institutionnels [...] » (CEC, 1993). Bien que la MCS permette d'assembler les informations comptables contenues dans les tableaux des comptes nationaux, son élaboration requiert une représentation convenable des facteurs productifs et des secteurs institutionnels, notamment le facteur travail et le compte des ménages. Ainsi, un avantage de la MCS est sa flexibilité à agréger ou désagréger les comptes nationaux selon les préoccupations de ses constructeurs et utilisateurs, et la disponibilité des informations statistiques.

En général, la MCS se présente en cinq ensembles de comptes : les branches économiques, les produits disponibles dans l'économie, les facteurs productifs, les unités institutionnelles résidentes et non-résidentes et l'accumulation du capital. Les cellules de la MCS indiquent les transactions entre les différents comptes. Chaque cellule permet de renseigner à la fois le compte de dépense ou d'origine (en colonne) et le compte de revenu ou de destination (en ligne).

La construction de la MCS requiert deux principales sources d'information : Le Tableau des Ressources et des Emplois (TRE) et le Tableau des Comptes Economiques Intégrés (TCEI). Le premier tableau renseigne les flux économiques selon la logique des activités économiques et des produits, tandis que le second retrace ces flux selon la logique des unités institutionnelles. Ces deux tableaux macroéconomiques sont complétés par des informations microéconomiques fournies par les enquêtes auprès des ménages qui permettent une présentation plus détaillée des comptes de la MCS.

Les MCS de l'économie sénégalaise ont longtemps servi de base comptable à de nombreuses études d'impact de politiques et chocs économiques. Elles ont été jusqu'ici élaborées sur la base des TRE de 1996, 2004, 2005 et 2006.¹ Ces informations ont été complétées par d'autres tableaux des comptes nationaux, tels que le tableau des opérations économiques de l'Etat (TOEF) et la balance des paiements (BdP), et des enquêtes auprès des ménages réalisées en 1994, 2000 et 2005.

L'élaboration de la MCS de 2011 fait recours à quatre sources d'informations datant toutes de 2011 : le TRE, le TOEF, la BP et l'Enquête de suivi de la pauvreté au Sénégal (ESPS). Dans les sections qui suivent, nous présentons successivement ces sources d'information tout en déroulant les étapes

¹ Entre autres, Dansokho et Diouf (1999) ; Diagne, Cabral, Cissé, Dansokho et Bâ (2003) ; Fofana, Cockburn, Decaluwé, Diagne, Cabral et Cissé (2005) ; Fofana et Cabral (2007) ; Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (2011) ; et Fall (2011).

d'élaboration de la MCS. La matrice ainsi élaborée est présentée dans la section conclusive du document.

2. Le Tableau des Ressources et des Emplois

Le Tableau des Ressources et des Emplois (TRE) est un cadre du Système de Comptabilité Nationale (SCN) de 1993 qui fait la synthèse des flux économiques d'une région ou d'un pays selon la logique des branches économiques et des produits. Chaque branche regroupe des unités élémentaires, ou entreprises, exerçant une même activité principale (c'est-à-dire concourant à la création d'un même bien ou service). Le TRE de l'économie sénégalaise en 2011, produit par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), est la principale source d'information pour l'élaboration de la MCS du Sénégal. Sa présentation en un tableau intégrant à la fois les origines (ressources) et les destinations (emplois) des biens et services disponibles dans l'économie en fait sa particularité (Tableau 1) ; chaque branche d'activité offre un seul produit.² Le TRE présente deux matrices:

Tableau 1: Structure du TRE du Sénégal, 2011

Emplois	Biens et services	Ressources				
		Branches économiques/Biens et services				
		Consommations intermédiaires (R1/E1)				
		Valeur ajoutée (R2)				
		Production disponible (R3)				
		Importations (R4)				
		Marges (R5)				
		Taxes nettes de subventions (R6)				
			Exportations (E2)	Consommation finale des Ménages (E3)	Consommation finale des Administrations publiques (E4)	Formation brute de capital fixe (E5)
						Variations des stocks (E6)

Source : Auteurs

- La matrice des ressources qui décrit, en colonne, l'origine des biens et services disponible dans l'économie - production et importations. Elles sont évaluées au prix de base et ramenées au prix d'acquisition par l'ajout des marges et des taxes et subventions. La production est constituée de valeur ajoutée et de consommations intermédiaires. Ces dernières se présentent sous forme de sous-matrice des échanges interbranches et retracent l'utilisation des produits par les différentes branches économiques à titre de consommation intermédiaires.

² En général, le TRE se présente sous la forme de deux tableaux (ressources et emplois). Bien que les activités productives du TRE soient regroupées selon la logique du produit principal, l'offre domestique d'un produit pourrait provenir d'une ou de plusieurs activités, tout comme une activité pourrait offrir un ou plusieurs produits.

- La matrice des emplois ventile, en ligne, l'utilisation des biens et services disponibles dans l'économie suivant les types de consommation - intermédiaire, finale, investissement et exportations.

Le TRE de 2011 dispose de 42 comptes d'activités pour autant de comptes de produits (Tableau 7 annexé); les activités sont définies selon la logique du produit principal offert. Parmi ces comptes figures deux comptes d'ajustement, également appelés comptes non-économiques.³

- les services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM), et
- la correction territoriale.

3. La MCS Standard

La MCS standard est élaborée en deux étapes. D'abord, les comptes du TRE sont réorganisés sous la forme d'une matrice entrée-sortie et les comptes non économiques - SIFIM et correction territoriale - sont ajustés. Enfin, les comptes institutionnels sont mieux renseignés grâce aux informations additionnelles apportées par le tableau des opérations économiques de l'Etat (TOEF) et la balance des paiements (BdP).

3.1 Réorganisation et ajustement des comptes du TRE

Le TRE est réarrangé selon la structure de la MCS standard tel que présenté par le Tableau 2. Ainsi, les ressources du TRE ont renseigné les trois premières colonnes de la MCS standard et les emplois ont complété les deux dernières colonnes, à l'exception des transferts et épargnes institutionnels qui ne peuvent être renseignés par le TRE. A cette étape, la matrice standard se présente sous forme de 99 comptes, dont : 42 comptes de branches, 42 comptes de produits, 5 comptes de valeur ajoutée, 3 comptes de taxes et marges, 3 comptes institutionnels et 2 comptes d'accumulation. Les SIFIM et la correction territoriale présentent à la fois parmi les branches et les produits représentent des comptes non-économiques qui requiert un ajustement à ce stade d'élaboration de la MCS.

³ Ces comptes sont dits non-économiques car ils n'obéissent pas à la logique de production/offre et de consommation/demande qui gouverne les comptes économiques de la MCS.

Tableau 2: Structure de la MCS standard du Sénégal, 2011

	Branches	Produits	Facteurs	Institutions	Accumulation
Branches		Production disponible (R3)			
Produits	Consommations intermédiaires (R1, E1)			Consommations finales des Ménages (E3) et des Administrations publiques (E4) Exportations (E2)	Formation brute de capital fixe (E5) Variations des stocks (E6)
Facteurs	Valeur ajoutée (R2)				
Institutions		Importations (R4) Marges (R5) Taxes nettes de subventions (R6)	Valeur ajoutée (R2)	Transferts	
Accumulation				Épargne et Balance du compte courant extérieur	

Source : Auteurs

Les services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM) sont utilisés par le SCN de 1993 pour évaluer les marges générées par les sociétés financières sur les opérations d'intermédiation bancaire. Ces marges sont générées sur les crédits octroyés à des taux d'intérêt supérieurs au taux de référence, d'une part, et sur les dépôts bancaires rémunérés à des taux d'intérêt inférieurs au taux de référence, de l'autre. La mise en relief des SIFIM permet sa prise en compte dans l'évaluation du produit intérieur brut (PIB). Dans le TRE du Sénégal en 2011, les SIFIM apparaissent dans un compte d'activité séparé en consommation intermédiaire de services financiers et en déduction des excédents bruts d'exploitation et revenus mixtes (EBE/RM).⁴

L'ajustement vise à imputer le montant des SIFIM aux branches productives en les réintégrant aux consommations intermédiaires en déduction des EBE/RM.

- Le montant des SIFIM est reparti aux branches productives au prorata des dépenses en services financiers ;
- Les dépenses en services financiers de la branche sont augmentées de la valeur imputée des SIFIM et l'EBE/RM de la branche est diminuée de la valeur imputée des SIFIM.

Le compte « correction territoriale » reçoit en ressources un montant de 90,6 milliards de FCFA en importations et 1,2 milliards en taxes et marges sur les produits locaux et importés. Ces montants sont ventilés en exportations (34,8 milliards), consommation finale privée (67,3 milliards), variations de stocks (-11,4 milliards) et consommation intermédiaire (1,2 milliards). Ainsi, l'ajustement de la correction territoriale se déroule suivant les étapes suivantes:

⁴ Le montant de 151,7 milliards de francs CFA des SIFIM n'est pas reflété dans l'évaluation du PIB.

- Les consommations intermédiaires (en emplois) sont ajustées par les taxes et marges (en ressources);
- Le montant des exportations en emplois est soustrait de celui des importations en ressources pour obtenir un montant net des importations en ressources; ce dernier correspond aux montants de la consommation privée et des variations de stocks en emplois;
- La correction territoriale de la consommation finale des ménages est distribuée au prorata des dépenses lorsque les produits font l'objet d'importation ; les montants ainsi imputés sont ajoutés aux dépenses de consommation initiales ; la ventilation de la correction territoriale relative aux variations de stocks suit la logique de la consommation finale privée;
- Les montants additionnels de la consommation finale privée et des variations de stocks par produit en emplois sont compensés par une augmentation équivalente des importations en ressources;

A ce stade, la MCS standard présente 95 comptes, dont 41 comptes de branches économiques et autant de comptes de produits. La dimension des autres comptes reste inchangée. Les frais de personnel et l'EBE/RM sont imputés aux unités institutionnelles privées (ménages et entreprises) ; alors que les taxes et subventions de production sont versées en totalité au Gouvernement. L'équilibre des comptes de revenus (ressources) et de dépenses (emplois) des unités institutionnelles est établi à travers leur compte d'épargne. L'épargne globale des unités institutionnelles est allouée à la formation brute de capital fixe et aux changements de stocks.

La MCS issue du TRE n'offre pas une représentation détaillée des comptes institutionnels. L'exploitation des comptes du TCEI permet ainsi d'améliorer la dimension institutionnelle de la MCS. Toutefois, l'indisponibilité de TCEI pour le Sénégal, nous amène à exploiter ses sources primaires, principalement le TOFE et la BDP, pour améliorer le renseignement des comptes de l'Etat et du reste du monde de la MCS.

3.2 Le compte de l'Etat

Le compte de l'Etat retient une part des revenus générés par les agents et les transactions économiques sous forme de prélèvements obligatoires sur le revenu et le patrimoine, les activités et les produits, et les échanges extérieurs (importations et exportations). En outre, ce compte enregistre des revenus de propriété (intérêts, dividendes et loyers de concession) et de transferts (aides et dons) perçus par l'Etat. Le revenu du compte de l'Etat est dépensé dans la provision des services publics, le paiement de la dette (intérieure et extérieure), les subventions aux entreprises et les transferts aux ménages. L'écart entre les revenus et les dépenses courantes constitue le solde primaire de l'Etat. A ce stade, la MCS présente un compte public qui perçoit en revenus de la fiscalité indirecte et des droits et frais payés aux administrations publiques, et en dépenses les frais de provision des services publics. Le Tableau des

Operations Financières de l'Etat (TOFE) est utilisé pour mieux renseigner le compte de l'Etat en intégrant les revenus de la fiscalité directe, les revenus non-fiscaux et les autres dépenses de l'Etat.

Le TOFE est un document statistique qui permet de retracer en termes financiers, pendant une année, les ressources et les dépenses de l'Etat. Il permet d'informer comment les ressources de l'Etat financent ses dépenses, d'une part, et de mesurer l'interaction entre le secteur des finances publiques et les autres unités institutionnelles, de l'autre.⁵ Le TOFE se structure en opérations liées aux activités fondamentales des administrations publiques (recettes, dons, dépenses et prêts nets) et celles leur permettant d'éviter tout déficit dans leurs comptes (les financements). Les recettes se présentent en plusieurs sous-rubriques à savoir les recettes fiscales et non fiscales et celles du champ du TOFE hors-Etat. Les dépenses concernent l'ensemble des décaissements non remboursables effectués par les administrations publiques. Le poste est généralement éclaté en deux principales sous rubriques à savoir les dépenses courantes (salaires et traitements, biens et services, intérêts intérieurs et extérieurs, transferts et subventions et dépenses extrabudgétaires) et les dépenses en capital.

Le TRE renseigne partiellement les recettes fiscales en couvrant la fiscalité indirecte (impôts intérieurs sur les biens et services et impôts sur le commerce extérieur). Les droits et frais perçus par les administrations sont également mis en relief par le TRE. En revanche, les recettes fiscales apparaissant dans le TOFE incluent à la fois les recettes de la fiscalité indirecte et les droits et frais perçus par les administrations, d'une part, et les recettes de la fiscalité directe (impôts sur le revenu, impôts sur les salaires et impôts sur la propriété), de l'autre. En outre, le TOFE retrace les recettes non fiscales, les revenus du fonds de soutien à l'électricité (FSE) et les dons.

Les traitements et salaires, ainsi que les dépenses de fonctionnement des administrations publiques (fournitures, entretiens et autres) sont les seules dépenses de l'Etat qui apparaissent dans le TRE. Elles sont donc complétées par les paiements des services de la dette (intérieure et extérieure) et les dépenses de transferts et subventions (direct) du TOFE.

Le compte de l'Etat tel que présenté par le TRE et le TOFE est retracé par le Tableau 3 ainsi que sa traduction dans la MCS. Les recettes de la fiscalité indirecte du TRE sont maintenues, auxquelles sont ajoutées les recettes de la fiscalité directe, les recettes non fiscales et les dons provenant du TOFE. Cette conciliation aboutit à des recettes additionnelles de 159,5 milliards dans la MCS par rapport au TOFE. Cet écart est imputable aux recettes de la fiscalité indirecte du TRE supérieures à celles du TOFE.

Du côté des dépenses, il apparaît un écart entre les dépenses des administrations publiques du TOFE et celles du TRE. Nous maintenons les dépenses des administrations publiques du TRE, les dépenses de remboursement de la dette publique du TOFE et le solde budgétaire primaire du TOFE. Par conséquent,

⁵ Au Sénégal, la couverture du TOFE est limitée à l'administration publique centrale, y compris les Etablissements Publics à caractère Administratif (EPA) sans que les dépenses et les recettes de ces derniers ne soient détaillées. Dans le cas des collectivités locales, le TOFE enregistre seulement les relations financières avec l'Etat (subventions ou prêts nets/versements). Les recettes sont comptabilisées lorsqu'elles sont effectivement recouvrées. Les dépenses sont comptabilisées lorsqu'elles sont ordonnancées.

le compte de l'Etat est rééquilibré par les transferts et subventions qui passent de 335 milliards dans le TOFE à 604 milliards dans la MCS (27,2% à 43,3% des dépenses publiques). Pour compenser l'écart de revenus entre les deux sources d'information (TRE et TOFE), les dépenses publiques de la MCS sont supérieures de 12,4% par rapport au TOFE.

Tableau 3: Compte de l'Etat, conciliation des tableaux des comptes nationaux

Intitules TOFE	Montant (milliards FCFA)			Intitule TRE et MCS
	TOFE	TRE	MCS	
TOTAL REVENUS	1 525,6	1 100,7	1 685,0	TOTAL REVENUS
Recettes fiscalité	1286,9	1100,7	1446,3	Recettes fiscalité
Recettes fiscalité directe	345,6		345,6	Fiscalité directe
		218,0	218,0	Impôts et taxes liés à la production
Recettes fiscalité indirecte	941,3	882,7	882,7	Autres recettes fiscalités indirectes
Recettes non fiscales	49,5		49,5	Revenus de capital
FSE	39,2		39,2	Transferts privés intérieurs
Dons	150,0		150,0	Transferts extérieurs
TOTAL DEPENSES	1 233,4	616,5	1 386,8	TOTAL DEPENSES
Intérêt sur la dette intérieure	42,0		42,0	Transferts privés intérieurs
Intérêt sur la dette extérieure	62,0		62,0	Transferts privés extérieurs
Traitements et salaires	427,5	250,8	250,8	Traitements et salaires
Dépenses fourniture, entretien, etc.	355,9	410,4	410,4	Dépenses fourniture, entretien, etc.
Transferts et subventions	335,0		603,8	Transferts privés intérieurs
		12,8	12,8	Subventions d'exploitation reçues
PPTE et IADM financé	11,0		11,0	Transferts privés intérieurs
		-6,0	-6,0	Frais et paiements APU
SOLDE PRIMAIRE	292,2	272,8	292,2	SOLDE PRIMAIRE

Source : Auteurs à partir du TOFE et du TRE.

Note: *FSE : Fonds de Soutien à l'Electricité ; PPTE : Pays Pauvre Très Endetté ; IADM : Initiative d'Allègement de la Dette Multiple

3.3 Le compte du reste du monde

Les transactions entre les unités institutionnelles résidentes et non-résidents sont pris en charge par le compte du reste du monde (RDM). Ce compte reçoit les revenus de vente des biens et services à l'économie nationale (importations) et des transferts des résidents sous forme de paiement de la dette et autres transferts privés aux RDM. A son tour, le reste du monde achète des biens et services à l'économie nationale (exportations) et transfère des revenus aux institutions résidentes sous forme de dons et de transferts privés. Un solde excédentaire du compte est un investissement des non-résidents dans l'économie nationale ; tandis qu'un solde déficitaire est un investissement des résidents à l'extérieur.

A ce stade d'élaboration de la MCS, le compte extérieur ne retrace que les transactions commerciales avec l'extérieur, c'est-à-dire les importations et les exportations. Ainsi, les informations complémentaires sur les transactions avec le reste du monde sont disponibles dans la Balance des Paiements (BDP).

La BDP est un état statistique qui retrace sous une forme comptable l'ensemble des flux d'actifs réels, financiers et monétaires entre les résidents d'une économie et les non-résidents au cours d'une période déterminée, généralement une année. Ces flux économiques et financiers sont répartis en compte des

transactions courantes (échanges de biens et services, transferts de revenus et transferts courants), compte de capital (transferts en capital) et compte financier (investissements directs ou de portefeuille). La BDP, fournie par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), est la source statistique privilégiée pour renseigner le compte institutionnel du RDM dans l'élaboration de la MCS.⁶ Le TRE présente un déficit commercial légèrement plus important que la BDP (Tableau 4). Les valeurs des importations et exportations et, par conséquent, la balance commerciale du TRE sont reprises par la MCS. Cette information est complétée par les statistiques du compte courant des échanges extérieurs de la BDP, à savoir : les revenus nets (intérêt de la dette extérieure publique et autres revenus de facteurs) et les transferts et transactions courantes (privés et publics).

Tableau 4: Compte du reste du monde, conciliation des tableaux des comptes nationaux

Intitulés	BdP			MCS		
	Ressources	Emplois	Solde	Ressources	Emplois	Solde
Biens et services TRE	3 006 ,5	1 752 ,5	1 253 ,9	3 006 ,5	1 752 ,5	1 253 ,9
Biens et services BdP	3 029 ,6	1 787 ,3	1 242 ,2			
Revenus primaires	259 ,0	126 ,2	132 ,8			
Revenus secondaires	143 ,0	976 ,9	-834 ,0			
Prestations sociales	4 ,4	66 ,7	-62 ,3	4 ,4	66 ,7	-62 ,3
Autres transferts courants	138 ,6	910 ,3	-771 ,7	161 ,7	945 ,1	-771 ,7
Menages	90 ,0	713 ,6	-623 ,5	113 ,1	748 ,4	-635 ,2
Entreprises	48 ,6	196 ,7	-148 ,2	48 ,6	196 ,7	-148 ,2
Compte des transactions courantes	3 431 ,6	2 890 ,5	541 ,1	3 431 ,6	2 890 ,5	541 ,1

Source: Auteurs à partir de la BDP et du TRE.

Le montant des intérêts de la dette extérieure publique de la BDP est supérieur à celui du TOFE. En revanche, les transferts courants publics ou aides extérieures de la BDP sont inférieurs aux dons du TOFE en supposant que ces derniers sont essentiellement de source extérieure. Ainsi, les intérêts de la dette extérieure (62,0 milliards) et les transferts extérieurs publics (150 milliards) du TOFE sont reflétés par la MCS. En revanche, le déficit du compte courant des échanges extérieurs (541,1 milliards) de la BDP est maintenu dans la MCS. Par conséquent, l'ajustement à la hausse des transactions courantes compense le déséquilibre au niveau des transactions commerciales, de la dette publique extérieure et des revenus de subventions extérieurs de l'Etat. Le solde des transferts courants passent de 623,5 à 635,2 milliards, soit une légère augmentation de 1,9%.

Le Tableau 5 présente une version agrégée de la MCS standard élaborée à partir des tableaux des comptes nationaux. présente des comptes agrégés de facteurs productifs et d'unités institutionnelles. Elle présente deux comptes de rémunération factorielle – compensations salariales, et excédent brut d'exploitation et revenus mixtes – et trois comptes institutionnels – institutions privées, Etat, et reste du

⁶ A l'instar des Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA), la procédure de confection des statistiques de la BDP du Sénégal est inspirée de la cinquième édition du Manuel de la balance des paiements publiée par le Fonds Monétaire International (FMI) en 1993. L'ANSD dispose d'une série de BDP définitives de 1996 à 2011, sous plusieurs formats selon les niveaux de détails.

monde. Cette structure des comptes factoriels et institutionnels est peu convenable pour l'analyse des chocs et politiques économiques. Ainsi, les sections suivantes s'attèlent à une représentation plus détaillée des comptes de valeur ajoutée et de ménages de la MCS standard.

Tableau 5: La MCS standard agrégée (en milliards de FCFA, prix courant 2011)

	Activites econo- miques	Biens et services	Frais de person-nel	impôts et taxes liés à la produc- tion	Subven- tions d'explo- itation reçues	Consom- mation de capital fixe	Excedent net d'explo- itation	Taxes directes	Taxes sur les produits locaux	Taxes sur les impor- tations	Marges sur les produits locaux et importes	Secteur institu- tionnel prive	Secteur institu- tionnel public	Reste du monde	FBCF	Varia- tions de stocks	TOTAL
Activites economiques		11,770															11,770
Biens et services	5,871										1,539	5,629	655	1,753	1,658	94	17,199
Frais de personnel	1,467																1,467
impôts et taxes liés à la production	218																218
subventions d'exploitation reçues	(13)																(13)
Consommation de capital fixe	810																810
Excedent net d'exploitation	3,417																3,417
Taxes directes												346					346
Taxes sur les produits locaux		490															490
Taxes sur les importations		393															393
Marges sur les produits locaux et importes		1,539															1,539
Secteur institutionnel prive			1,507			810	3,195						663	919			7,094
Secteur institutionnel public				218	(13)		50	346	490	393		39		150			1,672
Reste du monde		3,006	(39)				172					162	62				3,363
FBCF												919	292	541		(94)	1,658
Variations de stocks																	0
TOTAL	11,770	17,199	1,467	218	(13)	810	3,417	346	490	393	1,539	7,094	1,672	3,363	1,658	0	51,423

Source : Auteurs à partir du TRE, du TOFE et de la BDP de 2011.

4. Représentation détaillée des comptes de la MCS

Cette section présente la procédure de désagrégation des comptes de facteurs et des institutions privées de la MCS standard.⁷ La désagrégation des comptes de la MCS est guidée par les besoins de ses concepteurs et utilisateurs et la disponibilité de données. La MCS du Sénégal entend offrir un cadre comptable cohérent pour l'analyse des options stratégiques de croissance économique et d'emploi. Cette préoccupation se traduit à travers la représentation des catégories de travailleurs et du marché du travail, d'une part, et l'éclatement des catégories représentatives de ménages, de l'autre.

La désagrégation de la MCS standard s'est déroulée en deux étapes. D'abord, les comptes de la valeur ajoutée sectorielle sont éclatés afin de mettre en relief le capital productif et plusieurs catégories de travailleurs distinguées selon le niveau d'instruction et de formation. Ensuite, le compte des institutions privées est éclaté pour intégrer plusieurs catégories représentatives de ménages et une catégorie représentative d'entreprises.

La disponibilité de données additionnelles sur les activités économiques des individus, d'une part, et les revenus et dépenses des ménages auxquels ils appartiennent, de l'autre, est indispensable à ce stade d'élaboration de la MCS. Ces informations sont fournies par la deuxième Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS 2) de 2011.

L'ESPS 2 a été menée auprès des ménages ordinaires⁸ sur toute l'étendue du territoire national. Le questionnaire n'a été administré en totalité qu'au 1/3 de l'échantillon, soit 5 953 ménages (*sous-échantillon réduit*). Les 2/3 restants ont reçu le questionnaire léger dont certaines sections – telles que les dépenses de consommation alimentaire – ont été exclues (*sous-échantillon élargi*). L'enquête intègre des pondérations qui permettent d'extrapoler au niveau national les résultats issus des deux sous-échantillons.

4.1 Ventilation du revenu mixte

Dans la MCS standard, la rémunération des facteurs productifs se présente sous forme de frais de personnel et d'excédent brut d'exploitation et revenu mixte (EBE/RM). Ce dernier rassemble à la fois le revenu du capital et celui du travail autonome. La procédure consiste à évaluer le revenu du travail autonome en utilisant les informations de l'ESPS 2 afin de retracer le revenu du capital de manière résiduelle.

Les entrepreneurs individuels et les membres du ménage engagés dans des activités productives ne disposent pas explicitement d'un salaire rémunérant leur temps de travail. C'est pour cette raison que nous avons procédé d'abord à l'imputation du salaire implicite des travailleurs autonomes.

⁷ « [...] une orientation caractéristique d'une MCS est de mettre en évidence le rôle des individus dans l'économie, et peut s'y traduire, notamment, par des ventilations supplémentaires du secteur des ménages et une représentation détaillée du marché du travail, distinguant, par exemple, les diverses catégories de personnes occupées » (SNA93).

⁸ Les personnes sans domicile fixe et celles vivant dans des abris de fortune comme les lieux de culte et les marchés sont exclues du champ de l'enquête ESPS 2.

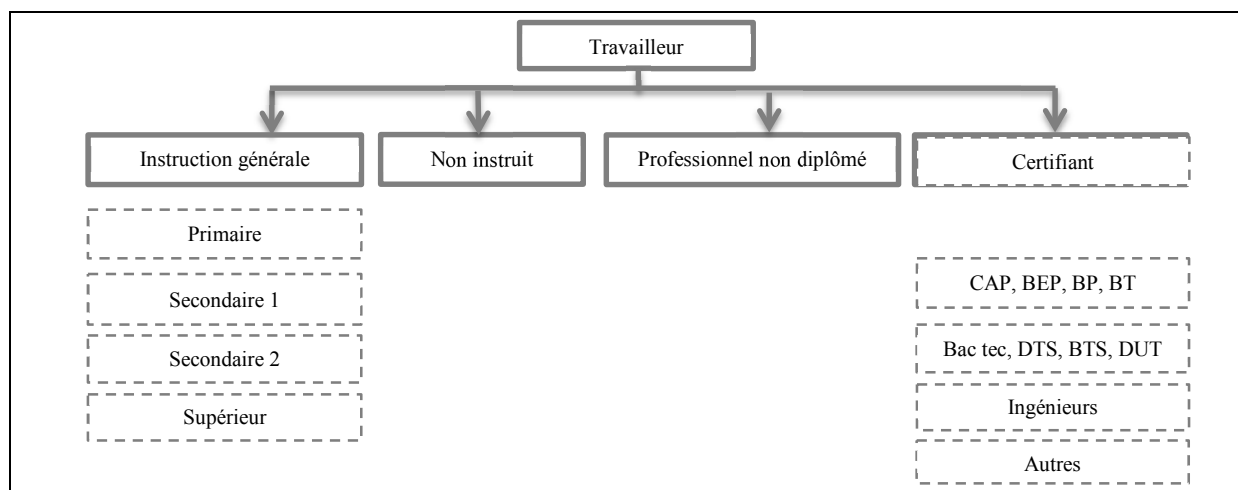
Les individus et les ménages consacrent du temps et du capital dans des activités économiques. Le revenu net - revenu brut diminué des charges directes - qu'ils génèrent rémunère l'ensemble des ressources propres engagées dans ces activités. L'estimation du salaire implicite du travail des autonomes ou indépendants, grâce aux informations de l'ESPS 2, est une étape primordiale pour répartir le revenu mixte entre les facteurs productifs exploités en propriété.

Nous utilisons la procédure à deux étapes proposée par Heckman (1979) pour estimer le taux de salaire implicite. Ainsi, les rémunérations par unité de temps des travailleurs salariés sont régressées sur leurs caractéristiques et les taux de salaires implicites des travailleurs autonomes sont prédits connaissant leurs caractéristiques.

Après l'estimation du salaire implicite des autonomes et le calcul de leurs revenus de travail, les travailleurs salariés et autonomes de l'enquête sont groupés suivant plusieurs catégories de travail et les branches économiques de la MCS standard. Une correspondance initialement établie entre la MCS et l'ESPS 2 aboutit à l'identification de 33 branches économiques communes. Ainsi, trois comptes du secteur agricole de la MCS standard sont fusionnés, ainsi que sept comptes de l'industrie alimentaire et de fabrication de boissons.

Le niveau d'instruction et de formation des individus a permis de classer les travailleurs en dix-sept (17) catégories correspondant à autant de type de marché du travail (Graphique 1). La désagrégation du facteur *travail* dans la MCS a utilisé les informations de l'ESPS 2.

Graphique 1: Catégories de travailleurs



Source : Auteurs.

Note : CAP : Certificat d'aptitude professionnel ; BEP : Brevet d'études professionnelles ; BP : Brevet professionnel ; BT : Brevet de technicien ; Bac Tec : Baccalauréat technique ; DTS : Diplôme de technicien supérieur ; BTS : Brevet de technicien supérieur ; DUT : Diplôme universitaire technique. Secondaire 1: 1 à 4 années d'études secondaires ou collège ; Secondaire 2 : 5 à 7 années d'études secondaires ou lycée.

4.2 Le compte des institutions privées

Le compte des institutions privées de la MCS standard qui regroupe les ménages et les entreprises résidentes est ventilé grâce aux informations de l'ESPS 2. Nous renseignons d'abord les revenus et les

dépenses des ménages. Ensuite, le compte des entreprises est obtenu de manière résiduelle. La procédure a également permis de considérer plusieurs catégories de ménages distinguées selon le milieu de résidence (urbain et rural) et le niveau de dépenses (décile de consommation). La ventilation du compte des institutions privées s'est déroulée en plusieurs étapes qui sont présentées dans les prochaines sections.

- *Les dépenses de consommation des ménages*

L'enquête ESPS 2 retrace plusieurs postes de dépenses de consommation des ménages.⁹ Chaque poste est d'abord lié aux catégories de produits du TRE à travers une correspondance entre les deux bases de données. Ainsi, les produits de consommation des ménages enquêtés ont été d'abord classés suivant les 33 catégories de produits pris en compte à ce stade d'élaboration de la MCS.

L'analyse de la part budgétaire de la consommation des ménages met en relief des écarts quelque fois considérables entre l'ESPS 2 et TRE. La correspondance n'a pas permis de retracer chez les ménages enquêtés, cinq catégories de dépenses de consommation renseignées par le TRE: Travail du bois et fabrication d'articles à base de bois,¹⁰ Fabrications de machines et équipements, Services financiers, Services aux entreprises, et Droits et frais payés à l'administration publique.

A ce stade, nous optons pour les dépenses de consommation de l'ESPS 2 en envisageant des ajustements ultérieurs de certains comptes énumérés ci-dessus. La procédure a permis d'identifier des dépenses de consommation pour vingt (20) catégories représentatives de ménages définies suivant le milieu géographique de résidence (urbain et rural) et les déciles de consommation par milieu.

- *Les revenus de facteurs des ménages*

L'estimation du salaire implicite des travailleurs autonomes et la compilation des revenus du travail (salarié et autonome) à l'aide de l'ESPS 2 a permis leur imputation à 17 types de travail. Ensuite, les revenus de travail ont été groupés suivant les 20 catégories représentatives de ménages prédéfinies.

Les revenus nets dégagés des activités économiques des ménages et des entrepreneurs individuels, les loyers, les intérêts, et les autres revenus du capital (tels que les dividendes) ont été retracés dans l'enquête ESPS 2. Les revenus nets agricoles et non agricoles ont été calculés séparément avant d'être regroupés en revenu net total ou revenu mixte. Ce dernier est ensuite diminué du coût implicite du travail autonome pour donner le revenu du capital. Les revenus du capital des ménages enquêtés sont ensuite groupés suivant les vingt catégories de ménages prédéfinies. Cette information a permis de ventiler le revenu du capital de la MCS aux diverses catégories de ménages.

⁹ Il s'agit des postes de dépense de la section I de l'ESPS 2: éducation, santé, alimentaire (y compris l'autoconsommation), non alimentaires et certaines dépenses d'équipement.

¹⁰ Les meubles, mobiliers et autres ameublements à base de produit du bois entrent dans la catégorie des produits divers dans la classification du SCN de 1993.

- *Les revenus et dépenses de transferts des ménages*

La MCS jusqu'ici élaborée dispose de peu d'information sur les transferts interinstitutionnels. A cette étape, nous nous attelons à reconstituer la matrice des transferts interinstitutionnels. Les revenus et les paiements de transfert entre les ménages enquêtés, d'une part, et entre ces derniers et les autres unités institutionnelles sont fournis par l'enquête ESPS 2.

Les parts distributives des revenus et des paiements de transferts entre les diverses catégories de ménages et les autres unités institutionnelles (entreprises, Etat et reste du monde) sont compilées de l'ESPS 2. Ces paramètres ont servi à répartir les valeurs de la MCS entre les diverses catégories de ménages.

D'autre part, nous avons tenté de reconstituer la matrice des transferts inter-ménages. L'origine du montant total des transferts reçus par un ménage est retracée en utilisant les parts distributives des dépenses totales de transfert de l'ensemble des ménages.

- *Le compte des entreprises*

L'enquête ESPS 2 a permis de renseigner le compte des ménages de la MCS qui a été éclaté en vingt sous-comptes correspondant aux catégories représentatives de ménages. Les revenus des ménages se présentent en dix-sept catégories de revenu du travail, une catégorie de revenu du capital et plusieurs revenus de transfert provenant d'autres unités institutionnelles (Etat, reste du monde, ménages et entreprises). Les dépenses des ménages se présentent sous forme de consommation finale de produits et de transferts obligatoires (taxes et impôts) et transferts non obligatoires versés aux autres unités institutionnelles (Etat, reste du monde, ménages et entreprises). Ces informations sont fournies par l'ESPS ; elles sont groupées selon les vingt catégories de ménages représentatives et insérées dans la MCS. Les comptes de revenus et de dépenses des entreprises sont alors renseignés de manière résiduelle après déduction des revenus et des dépenses des ménages du compte des institutions privées.

L'assemblage des données de diverses sources - TRE, TOFE, BDP et ESPS - a abouti à une représentation détaillée des comptes de la MCS. Toutefois, plusieurs comptes de cette dernière présentent un déséquilibre entre les ressources en ligne et les emplois en colonne. Ces comptes sont ajustés et équilibrés à la prochaine étape d'élaboration de la MCS.

5. Ajustement et équilibrage de la MCS

La désagrégation des comptes de facteurs de la MCS avait conduit à l'agrégation des activités et produits de l'agriculture (de 5 à 3 comptes) et de l'agro-industrie (de 8 à 2 comptes). A cette étape, nous ramenons les comptes de l'agriculture (activités et produits) à leur dimension initiale, c'est-à-dire 5 comptes, en exploitant les informations du TRE.

Les dépenses de consommation de l'ESPS 2 et du TRE présentent des divergences quelque fois importantes. Pour certaines catégories de produits du TRE (cf. section 3.2), nous ne sommes pas

parvenus à retracer des dépenses de consommation chez les ménages enquêtés. D'abord, nous procédons aux ajustements suivants:

- Répartition de la dépense de services financiers du TRE en tenant compte des parts distributives de l'épargne des catégories représentatives de ménages de l'ESPS 2.
- Les ménages de l'ESPS 2 ne présentent pas de dépenses en droits et frais payés aux administrations publiques ; dans le but de rééquilibrer le compte de l'Etat, les dépenses des administrations publiques sont augmentées du montant des droits et frais payés par les ménages aux administrations publiques ; les taxes et impôts directs payés par les ménages intègrent ainsi les droits et frais perçus par les administrations, qui sont distribués suivant les parts des taxes et impôts directs payés.

Ensuite, la subvention publique au service commercial et la variation de stocks de service commercial du même montant sont éliminées. Les subventions sont reversées aux entreprises et reflétées dans leur compte de capital ou accumulation. L'équilibre des comptes de ménages et d'entreprises est réalisé à travers les transferts entre les ménages, d'une part, et les ménages et les entreprises, de l'autre. Enfin, la MCS finale de l'économie sénégalaise en 2011 a une dimension de 120 comptes. Elle est présentée dans sa version agrégée par le Tableau 6.

Tableau 6: MCS du Sénégal en 2011 agrégée en 16 comptes (milliard francs CFA)

	Branches	Produits	Travail	Capital	impôts et taxes liés à la production	Subventions d'exploitation reçues	Taxes sur les produits locaux	Taxes sur les importations	Marges sur les produits locaux et importes	Taxes directes	Ménages	Entreprises	Etat	Reste du monde	FBCF	Variations de stocks	TOTAL
Branches		11,726															11,726
Produits	5,827								1,539		5,577		661	1,753	1,658	203	17,218
Travail	3,386																3,386
Capital	2,308																2,308
impôts et taxes liés à la production	218																218
subventions d'exploitation reçues	-13																-13
Taxes sur les produits locaux		552															552
Taxes sur les importations		394															394
Marges sur les produits locaux et importes		1,539															1,539
Taxes directes											48	303					352
Ménages			3,386	1,240							356	776	1	361			6,120
Entreprises				846									726	607			2,178
Etat				50	218	-13	552	394		352		39		150			1,742
Reste du monde		3,006		172							9	162	62				3,412
FBCF											130	898	292	541		-203	1,861
Variations de stocks																	0
TOTAL	11,726	17,218	3,386	2,308	218	-13	552	394	1,539	352	6,120	2,178	1,742	3,412	1,861	0	

Source : Auteurs

Conclusion

La Matrice de comptabilité sociale (MCS) de l'économie sénégalaise en 2011 se présente sous forme de 120 comptes présentant 35 comptes d'activités dont : 5 agricoles, 1 mine et extraction, 2 agroalimentaire, 15 manufactures non alimentaires, 11 services privés et 1 service public. La MCS présente autant de comptes de produits que de comptes d'activités ; la classification des activités étant guidée par la logique du produit principal. Les facteurs productifs sont repartis en 19 comptes dont 17 comptes de travail distingués selon le niveau d'instruction et de formation des individus et 2 comptes de capital (consommation de capital fixe et excédent net d'exploitation). Les taxes, impôts et subventions, bien que liés à l'institution « Etat », sont présentés dans des comptes séparés avant de lui être imputés. La MCS présente 5 comptes de taxes, impôts et subventions et 1 compte de marges sur les produits locaux et importés. Les unités institutionnelles se présentent en 20 comptes de ménages et 3 comptes pour les Entreprises, l'Etat et le Reste du monde. Les comptes des catégories représentatives de ménages sont ventilés par milieu de résidence - urbain et rural – et décile de consommation. Enfin, la MCS présente deux comptes d'accumulation : la formation brute de capital fixe et les variations de stocks.

Les branches économiques de la MCS utilisent les facteurs travail et capital rémunérés respectivement à hauteur de 3 386 et 2 308 milliards de francs CFA. L'économie sénégalaise ainsi représentée par la MCS de 2011 est intensive en travail vu que ce facteur représente 59% de la valeur ajoutée. Le taux d'intensification de l'économie sénégalaise, mesuré par le ratio des dépenses d'intrants par unité de valeur ajoutée, est de l'ordre de l'unité. En 2011, la production des biens et services demanderait autant d'intrants que de facteur productif en valeur. Les activités de production sont peu fiscalisées avec un taux de taxation de moins de 2%.

Le Produit intérieur brut (PIB) est évalué au coût des facteurs à 5 694 milliards de francs CFA. Avec des taxes nettes de subventions sur la production et les produits locaux et importés de 1 151 milliards, le PIB au prix du marché s'établissait à 6 845 milliards de francs en 2011. La pression fiscale indirecte est de 17% du PIB alors que celle directe est de 5%.

Du côté de la demande du PIB, la consommation finale constitue l'une des principales composantes du PIB, avec un ratio de 81% ; celui des dépenses publiques s'élève à 10%, la formation brute de capital fixe à 24% et la variation de stocks à 3%.

L'économie sénégalaise importe plus de biens et services qu'elle n'en exporte ; ce qui se traduit par un taux de couverture de 58% et une balance commerciale déficitaire de 18% du PIB. Ainsi, les taux d'importations et d'exportations s'élèvent respectivement à 44% et 26%.

Par ailleurs, les recettes fiscales de l'Etat Sénégalais représentent 26% du PIB et l'excédent primaire (revenus moins dépenses courantes) s'est établi à un peu plus de 4% du PIB en 2011. Ces grandeurs macroéconomiques sont assez proches de ceux du TRE qui a servi à l'élaboration de la MCS.

Enfin, nous recommandons aux utilisateurs de la MCS élaborée de porter une attention particulière aux comptes des excédents nets d'exploitation. L'imputation partielle du revenu mixte au facteur travail fait apparaître des excédents d'exploitation négatifs pour dix des trente-cinq branches économiques de la MCS. Par conséquent, ces comptes doivent faire l'objet d'un traitement additionnel, ou d'une analyse particulière dans les travaux de modélisation qui utiliseront la présente MCS.

Références

- Agence National de la Statistique et de la Démographie. 2014. Tableau des ressources et des emplois. Dakar, Sénégal, Accès en juin 2014.
- Agence National de la Statistique et de la Démographie. 2014. Tableau des Operations Financières et Economiques. Dakar, Sénégal, Accès en juin 2014.
- Agence National de la Statistique et de la Démographie. 2014. Balance des Paiements. Dakar, Sénégal, Accès en juin 2014.
- Agence National de la Statistique et de la Démographie. 2014. Deuxième Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal. Dakar, Sénégal, Accès en juin 2014.
- Agence National de la Statistique et de la Démographie. 2011. Matrice de Comptabilité Sociale pour le Sénégal 2005. Document de travail.
- Commission of the European Communities (CEC), International Monetary Fund (IMF), Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD), United Nations (UN), World Bank (WB). SNA. 1993. Report. Brussels/Luxembourg, New York, Paris, Washington, D.C.
- Dansokho, M., et A. Diouf. 1999. Elaboration des matrices de comptabilité sociale pour les années 1992 et 1996. Dakar, MEF/Unité de politique économique.
- Diagne A. et al. 2003. Politiques commerciales, intégration régionales et distribution de revenus au Sénégal. CREA/MIMAP, Université Chaikh Anta Diop de Dakar.
- Fall, C. S. 2011. Une matrice de comptabilite social du Senegal pour l'année 2006. ISRA/BAME/UPPA-CATT.
- Fofana, I. 2007. Élaborer une Matrice de Comptabilité Sociale Pour l'Analyse d'Impacts des Chocs et Politiques Macroéconomiques. Training material. Centre Interuniversitaire sur le Risque, les Politiques Economiques et l'Emploi, Université Laval, Quebec.
- Fofana, I., et F. J. Cabral. 2007. La Matrice de Comptabilité Sociale du Sénégal pour l'année 2004. Unpublished Paper. Centre Interuniversitaire sur le Risque, les Politiques Economiques et l'Emploi, Université Laval, Quebec.
- Fofana, I., A. Lemelin, et J. Cockburn. 2005. Balancing a Social Accounting Matrix: Theory and Application. Training material. Centre Interuniversitaire sur le Risque, les Politiques Economiques et l'Emploi, Université Laval, Quebec.
- Heckman, J. J. 1979. Sample selection bias as a specification error. *Econometrica* 47, 153–161.

Tableau 7: Liste des branches et des produits, TRE 2011 du Sénégal

Industry	Commodity
010 agriculture vivrière	010 agriculture vivrière
020 agriculture industrielle ou d'exportation	020 agriculture industrielle ou d'exportation
030 élevage et chasse	030 élevage et chasse
040 sylviculture, exploitation forestière,	040 sylviculture, exploitation forestière,
050 pêche	050 pêche
060 activités extractives	060 activités extractives
070 Transformation et conservation de viande, poisson	070 Transformation et conservation de viande, poisson
080 fabrication de corps gras alimentaires	080 fabrication de corps gras alimentaires
090 travail de grains, fabrication de produits	090 travail de grains, fabrication de produits
100 Fabrication de produits alimentaires céréaliers	100 Fabrication de produits alimentaires céréaliers
110 fabrication de sucre, transformation	110 fabrication de sucre, transformation
120 fabrication de produits alimentaires n.c.a.	120 fabrication de produits alimentaires n.c.a.
130 fabrication de boissons	130 fabrication de boissons
140 fabrication de produits à base de tabac	140 fabrication de produits à base de tabac
150 égrenage de coton et fabrication des textiles	150 égrenage de coton et fabrication des textiles
160 fabrication du cuir; fabrication	160 fabrication du cuir; fabrication
170 travail du bois et fabrication d'articles	170 travail du bois et fabrication d'articles
180 fabrication de papier, carton,	180 fabrication de papier, carton,
190 raffinage pétrole, cokéfaction,	190 raffinage pétrole, cokéfaction,
200 fabrication de produits chimiques	200 fabrication de produits chimiques
210 fabrication de produits en caoutchouc	210 fabrication de produits en caoutchouc
220 fabrication de verre, poterie	220 fabrication de verre, poterie
230 métallurgie, fonderie, fabrication	230 métallurgie, fonderie, fabrication
240 fabrication de machines	240 fabrication de machines
250 fabrication d'équipements, d'appareils	250 fabrication d'équipements, d'appareils
260 construction de matériels de transports	260 construction de matériels de transports
270 fabrication de produits divers	270 fabrication de produits divers
280 électricité, gaz et eau	280 électricité, gaz et eau
290 construction	290 construction
300 commerce	300 commerce
310 services de la réparation	310 services de la réparation
320 services d'hébergement et restauration	320 services d'hébergement et restauration
330 transports	330 transports
340 postes et télécommunications	340 postes et télécommunications
350 services financiers	350 services financiers
360 activités immobilières	360 activités immobilières
370 activités des services aux entreprises	370 activités des services aux entreprises
380 activités d'administration publique	380 activités d'administration publique
390 éducation et formation	390 éducation et formation
400 activités de santé et action sociale	400 activités de santé et action sociale
410 activités à caractère collectif ou personnel	410 activités à caractère collectif ou personnel
420 Services d'intermédiation financière i. m.	430 corrections territoriales

Source : TRE 2011 (ANSD, 2014)

AGRODEP Data Reports Series

01. Construction d'une matrice de comptabilité sociale avec des branches et produits agricoles désagrégés pour le Togo. Akoété Ega Agbodji. 2014